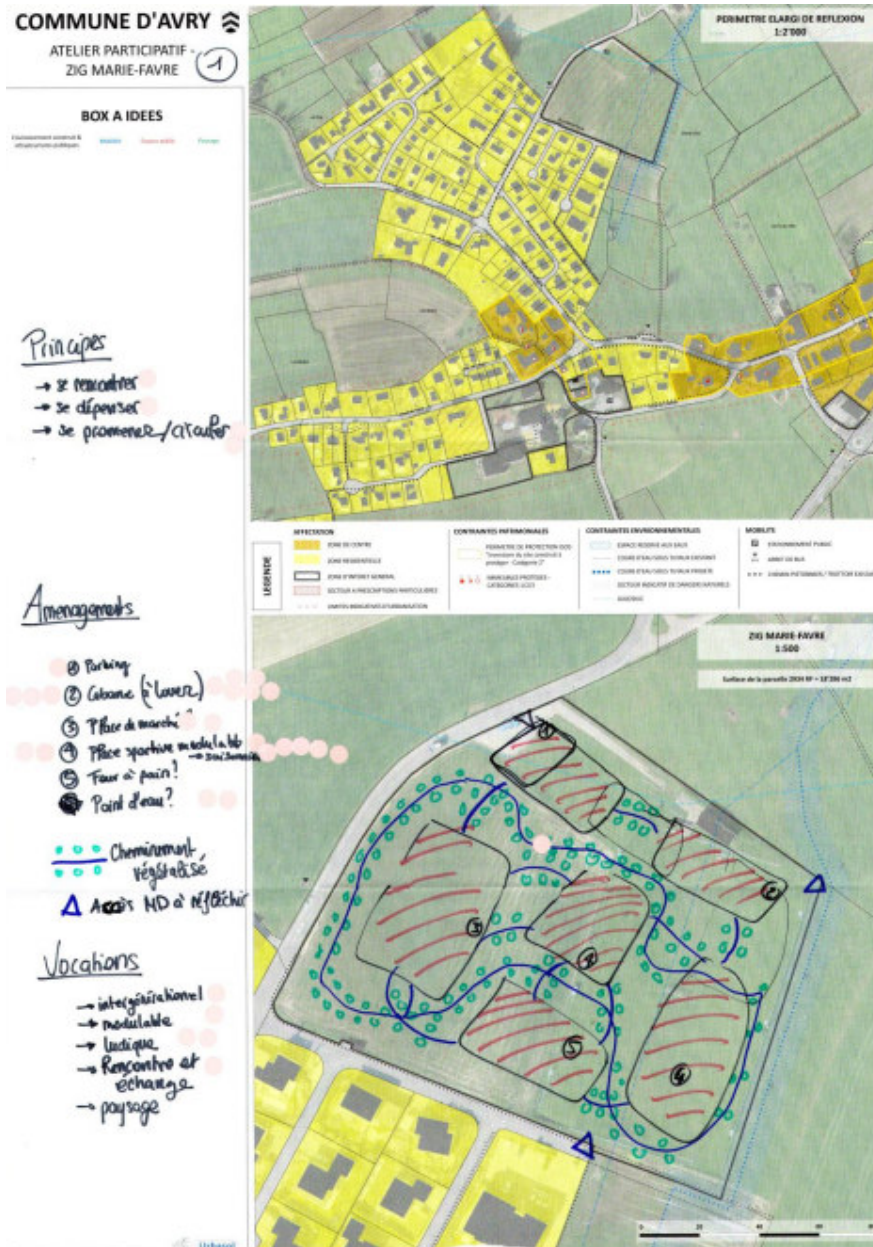


Processus participatif – Développement de la zone d'intérêt général « Marie-Favre » – Commune d'Avry

Descriptif	Depuis quelques années, La Commune d'Avry entame des réflexions afin de valoriser et développer un vaste secteur (environ 18'000 m ²) affecté à la zone d'intérêt général. Dans ce contexte, URBASOL a accompagné la Commune pour l'organisation et l'animation d'un atelier participatif avec les membres du Conseil Communal, du Conseil général et des différentes Commissions. Quatre groupes ont identifié les besoins en infrastructures publiques pour la zone en question et imaginé des visions de développement (ainsi que des projets). URBASOL a également rédigé la synthèse des résultats de l'atelier qui servira comme outil d'aide à la décision pour les autorités communales en vue de l'élaboration d'un programme de développement pour le secteur.
Secteur	Zone d'intérêt général « Marie-Favre »
Maître d'ouvrage	Commune de Avry
Etat	Atelier en mars 2023
Collaborations	Conseil communal et Conseil général de la Commune d'Avry



Synthèse finale de l'atelier



Résultat de discussion d'un groupe de travail